

Les Frimousses d'Orne Odon



MULTIACCUEIL LES FRIMOUSSES D'ORNE ODON

PROJET D'ETABLISSEMENT

PROJET EDUCATIF

Projet pédagogique



PLAN

INTRODUCTION

1) *NOS VALEURS, NOS INTENTIONS*

- a) Les deux principes qui guident notre pensée pédagogique
- b) L'éducation nouvelle et des valeurs humanistes comme fondement de notre réflexion
- c) La crèche : un lieu d'accueil, d'accompagnement et de formation.

2) *CONSTRUIRE UN PROJET EDUCATIF DE QUALITE*

- a) Un projet pensé en équipe
- b) Le projet pédagogique
 - L'accueil
 - L'éveil
 - Les soins et l'hygiène
 - Le rythme, les siestes, le repos
- c) Le travail d'équipe
 - Des professionnelles formées et responsables
 - La question de la posture éducative

3) *LA CRECHE DOIT S'INSCRIRE DANS UNE GLOBALITE TERRITORIALE*

- a) Les relations avec les institutions
- b) Des relations partenariales

CONCLUSION

Vivre en collectivité, c'est vivre en partenariat. Ce partenariat doit permettre de bien vivre ensemble et autoriser chaque membre du groupe à s'épanouir et à se réaliser : les enfants, les parents et l'équipe.

La solidarité, la bienveillance et l'empathie ne peuvent pas être de simples notions écrites sur un morceau de papier, elles doivent fonder et structurer notre travail et notre réflexion psychopédagogique. C'est en ce sens que notre projet éducatif doit être pensé et repensé.

Ce projet, même s'il est réfléchi autour de valeurs immuables, doit être en perpétuel mouvement et ne pas être figé. Cette vigilance est la garantie d'un travail de qualité à long terme.

1) Nos valeurs, nos intentions.

a) Les deux principes qui guident notre pensée pédagogique.

- *Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités.*

Nous pensons que l'être humain est en capacité d'évoluer et d'apprendre toute sa vie, il en a les possibilités et la volonté. L'éducation ne se réduit pas à l'enfance. Elle est de tous les instants et est bien un moyen de faire évoluer les pensées et d'aller vers les valeurs de liberté, d'égalité auxquelles l'homme aspire.

Tout être humain doit avoir accès à l'éducation, à la justice, à la culture, aux loisirs, à l'emploi et à la santé.

Cette idée doit s'inscrire en contact avec la réalité de notre environnement politique, social, économique, culturel et relationnel.

Nous ne nous situons donc pas dans un isolat pédagogique, mais nous nous inscrivons dans un territoire afin de mieux pouvoir agir dessus.

- *L'enfant est une personne.*

La convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et signée par la France le 26 janvier 1990.

Cette convention donne des droits aux enfants et réaffirme notre positionnement en « *reconnaissant que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension.* »

Cette conception bouleverse la relation adulte-enfant. En effet, considérer l'enfant comme une personne ayant la même respectabilité, la même dignité, les mêmes droits que nous-

mêmes, remet en cause nos attitudes, nos habitudes d'appropriation, d'autorité, de directivité.

b) Des valeurs humanistes comme fondement de notre réflexion.

- *L'éducation est globale et est de tous les instants*

L'éducation traverse tous les moments de la vie. L'enfant doit trouver une complémentarité entre les étapes de son développement et ses différents espaces éducatifs (multiaccueil, école, famille, loisirs). Nous réaffirmons ici, la nécessité d'une coopération avec les parents et l'obligation pour la crèche de s'inscrire dans un projet éducatif local. Le multiaccueil ne peut être un établissement isolé des autres structures.

- *La vie collective et sociale doit servir à la construction de la personne*

La difficulté d'un lieu collectif réside dans le fait de conjuguer habilement la vie de groupe et l'épanouissement personnel. Il peut être compliqué de concilier un fonctionnement collectif et des besoins individuels. Nous portons une attention particulière à l'épanouissement de l'enfant au sein d'un collectif qui lui est imposé.

Il s'agit de trouver un fonctionnement qui permet à l'enfant de trouver sa place avec les autres mais aussi d'avoir des espaces individuels et des temps personnels. L'enfant doit pouvoir agir sur son milieu et en même temps son milieu joue un rôle capital dans son développement. « Chaque individu est semblable aux autres et différent en même temps ; chacun aspire à la ressemblance et à la différence ». *La solidarité est la base d'un fonctionnement harmonieux*

« La solidarité peut se définir comme l'interdépendance impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide réciproques entre les membres d'un groupe, fondée sur le contrat ou la communauté d'intérêts. »

Il y a donc encore une fois l'idée de groupe, d'organisation, de dépendance réciproque au sein du groupe, de lien social. Par là il y a aussi la notion d'intérêt général. Ainsi, la solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe, donc le sien, qui pourrait être compromis ;

- *La pédagogie au service des apprentissages de l'équipe,*

Dans la pratique de formation des professionnels de l'enfance, il est regrettable de constater que souvent, il y a un fossé entre les apprentissages théoriques et ce qui se passe en réalité dans les structures. Nous nous attacherons donc à être au plus près de la réalité et ancrés dans nos pratiques pour se former.

Comment les membres de l'équipe doivent se former ? Dans quel but ? Cette formation doit-elle être individuelle ou collective ? Si elle est individuelle, comment les nouveaux apprentissages de la personne profitent à l'ensemble de l'équipe et indirectement aux enfants ?

Nous souhaitons que les apprentissages soient collectifs et participent à la construction de ce projet éducatif. L'éducation de notre équipe doit servir l'intérêt collectif de la structure.

Nous porterons donc une attention particulière aux organismes de formation choisis, à la manière dont les thématiques sont abordées, aux valeurs exprimées. Dans l'idéal, nous préférons que ces organismes soient des associations d'éducation populaire.

Nous avons donc participé à plusieurs formations qui nous aident à ouvrir un regard plus alerté sur la qualité de l'accueil que nous offrons aux frimousses :

- Une journée d'étude sur la pédagogie Loczy
- Une formation sur la gestion d'équipe pour la directrice,
- Une formation sur la communication pour l'équipe de direction,
- Deux journées pédagogiques avec toutes les équipes des multiaccueils sur l'évolution de la parentalité en 2016, sur l'agressivité du jeune enfant en 2017, sur le développement psychomoteur en 2018, sur l'accompagnement des enfants autistes et de leurs familles en 2019.
- Deux journées sur le handicap pour 2 professionnelles en 2019

- Deux journées pour deux professionnelles sur la musique en 2019
- Deux journées sur le langage signé bébé en 2019
- Gestes d'urgence et de premiers secours
- Ergothérapie (apprendre à se positionner pour se protéger)
- Formation au tutorat de stage
- La communication assertive

La formation collective est à notre sens, la meilleure formation possible pour une équipe puisqu'elle fédère l'ensemble de ses membres autour d'une réflexion commune. Il est de fait plus facile de se réapproprier les contenus et de les utiliser au sein de l'établissement.

c) La crèche, un lieu d'accueil, d'accompagnement et de formation.

- *La crèche : un lieu de vie,*

Notre multiaccueil ne peut pas être un lieu inerte ou nous laisserions aller les choses sans analyse psychopédagogique et sociologique.

Un lieu de vie, c'est :

- Un lieu d'éveil,
- Un lieu d'apprentissages,
- Un lieu de repos,
- Un lieu de détente,
- Un lieu d'écoute,
- Un lieu de soins,
- Un lieu de sécurité affective et physique.

- *La crèche : un lieu de bienveillance*

« La notion de bienveillance, plus récente dans sa déclinaison professionnelle, se situe au niveau de l'intention des professionnels. Elle consiste à aborder l'autre, le plus fragile, avec une attitude positive et avec le souci de faire le bien pour lui. En outre, parce qu'elle comporte la dimension de veille, cette notion revêt aussi un caractère individuel que collectif. De ce concept, il convient de retenir l'importance de l'intention envers l'autre, intentions qui viendront soutenir et expliciter le projet individuel d'accompagnement et le projet d'établissement de service. » sante.gouv.fr

- *La crèche : un lieu de construction de soi*

Il y a une construction sociale de l'identité personnelle mais il y a aussi une construction très individuelle et intérieure de nos valeurs, croyances et représentations.

Selon Edmond Lipianski, psychologue, *« Avant même la naissance, l'enfant existe déjà dans l'imaginaire et le discours de ses parents. Désiré ou non attendu, il prend très vite un contour plus ou moins précis à travers le sexe souhaité, le prénom choisi, qui à la fois l'individualisera et le situera dans une filiation et dans une caractérologie sommaire. »*

L'identité est donc fondée dans les relations entre le sujet et l'autre. Ainsi, de l'enfance à l'adolescence, trois phases sont distinguées : l'individuation primaire durant les trois premières années de l'enfance, l'individuation «catégorielle» jusqu'à l'adolescence et l'individuation « personnalisante » de l'adolescence.

C'est donc la première phase qui nous concerne directement. C'est une étape essentielle dans le développement de la personne. C'est l'association de la fin du stade orale, de la

triangulation du père, de l'apprentissage de la nourriture solide et du stade du miroir qui permet au bébé de commencer à construire son identité propre.

Notre fonction est donc de venir en soutien de cette phase. Ce soutien se traduit par un accompagnement des parents et des enfants bien sûr afin que leur organisation psychique se construise au mieux.

- *La crèche : un espace d'observation psychopédagogique et de formation d'adulte.*

Dans le but de ne pas s'enfermer dans des pratiques que nous n'arriverions plus à comprendre ni analyser, il faut que notre structure devienne un lieu où de futurs professionnels de l'enfance puisse se former. L'accueil de personnes en formation nous permet de nous remettre en question sur nos pratiques. Nous aurons une réflexion sur leur accompagnement : quels outils ? Quels apprentissages ? Quelles relations avec leur organisme de formation ?

Notre crèche doit devenir à terme un lieu identifié où des personnes en formation pourront trouver des ressources pédagogiques utiles humaines et matérielles.

➤ ***Progresser sur l'accueil de nos stagiaires : améliorer leur accompagnement et leur formation.***

Nous accueillons beaucoup de stagiaires au sein de notre établissement. Nous avons souhaité améliorer leur accueil et leur permettre de vivre un stage satisfaisant. Plusieurs profils sont accueillis au sein du multiaccueil : CAP petite enfance, BAC PRO, stagiaires de missions locales, réinsertion professionnelle, EJE, AP.

Deux personnes s'occupent tout particulièrement de nos stagiaires au sein des frimousses : organisation du planning, lien avec les instituts de formation et conventionnement.

Nous les accueillons en rendez-vous deux fois avant le début de leur stage. Pendant le premier rendez-vous, nous posons les conditions du stage. Durant le deuxième, nous allons dans le détail du projet éducatif et échangeons sur les objectifs de cet apprentissage et ce, en lien avec les enseignants des institutions dont ils/elles dépendent.

Nous avons pensé l'accueil des stagiaires autour d'un protocole que nous respectons pour toutes les formations accueillies :

- Le/La stagiaire a une référente de stage qui est la personne ressource, le/la stagiaire la sollicite pour toutes questions en rapport à son stage. Des temps sont organisés pour ça.
- Des temps d'échanges sont organisés régulièrement pour faire un point sur l'évolution des apprentissages de la personne accueillie.
- Si un comportement inadapté est observé, un manque d'implication ou une démotivation, la directrice se réserve le droit de rencontrer cette personne et redéfinir la suite du stage.

Le/La stagiaire ne vient pas en complément de l'équipe, mais est bien sur un lieu d'apprentissages et de formation. Nous avons une responsabilité concernant la qualité des acquisitions qu'il/elle fait. Nous gardons donc une constante vigilance sur ces accueils.

2) Construire un projet éducatif de qualité

a) Un projet pensé en équipe

- *Une construction préalable avant l'ouverture de la crèche,*

Dans la mesure du possible, les éléments clé de notre fonctionnement ont été décidés en équipe avant l'ouverture de notre structure. Le fil conducteur (cf. Partie 1) est induit par la direction. L'équipe, ensemble, va réfléchir aux moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés en amont. L'équipe se concentrera donc essentiellement sur l'aspect pédagogique du travail.

- *Un temps de formation,*

Cette réflexion commune est une base de formation indéniable. Cela permet aux membres de notre équipe de se réapproprier des éléments du développement psycho-affectif et moteur du bébé et du jeune enfant. En « révisant » ou en apprenant, les professionnelles mettent du sens sur nos pratiques. Cette formation se déroule pendant les réunions d'équipe qui sont inscrites dans les plannings toutes les trois semaines. Egalement pendant les Analyses des Pratiques Professionnelles tous les deux mois avec un psychologue-psychothérapeute.

- *Un temps de cohésion d'équipe,*

La construction du projet éducatif ensemble permet à l'équipe de se concentrer sur un objectif commun. Nous sommes réunies autour d'un intérêt collectif qui est le bien-être du bébé et du jeune enfant. Penser un projet permet de parler, communiquer et inscrire notre

fonctionnement dans une certaine cohésion et coopération. Cette cohésion nécessite au préalable une entente sur nos modalités organisationnelles pour pouvoir canaliser notre énergie sur l'accueil. (cf. en pièce jointe nos plannings horaires et plannings d'organisation des tâches). La cohésion est possible si les membres de l'équipe expriment aussi les dysfonctionnements qui les empêcheraient de bien faire leur travail. Il sera donc important de travailler sur les outils de communication qui nous permettront de réguler.

➤ **Les problématiques liées au travail d'équipe, notre réflexion psychopédagogique.**

Dans le cadre de nos analyses de pratiques professionnelles, nous avons fait évoluer notre projet et de fait améliorer notre cohérence pédagogique. Cette cohérence a permis un renforcement des pratiques éducatives de toute l'équipe et a garanti une évolution vers une meilleure professionnalisation.

Nous avons pensé notre travail d'équipe autour de « **régulations** ». Le but de ces régulations est de maintenir notre équipe stable. Notre objectif est un vrai travail de coopération qui permet un accueil de qualité pour les parents et les enfants.

Ces régulations permettent de construire une équipe soudée autour d'un objet commun : notre projet. Toute coopération dans une équipe repose sur des consensus: accord sur des règles communes, sur des valeurs, sur un projet, sur des pratiques. Nous jugeons nécessaire de vérifier régulièrement que chacun se satisfait de la coopération et que l'espace du travail est un lieu d'épanouissement pour les professionnels.

Le deuxième axe de notre travail sur l'équipe a été de prendre du **recul par rapport à des situations professionnelles rencontrées**, réfléchir sur nos pratiques et apporter des réponses adaptées. Nous avons été confrontés à plusieurs situations qui ont réinterrogé nos habitudes de travail et donc favorisé une émulation pédagogique.

La maturité de notre équipe permet un réel travail affiné et argumenté.

➤ **La réflexion autour de la posture éducative et de l'autorité ;**

Nous pouvons rencontrer des situations éducatives qui mettent à mal notre cohérence d'équipe. En effet, plusieurs problématiques nous ont amené à construire une réflexion psychopédagogique autour de certaines thématiques :

- La posture éducative,
- La Sanction/Punition,
- La relation d'autorité avec l'enfant
- Notre positionnement avec les familles à ce propos ;

La question de la posture éducative : il nous a fallu définir ce que notre projet éducatif traduisait en termes de posture. Notre choix s'est tourné vers une posture de non-violence. La posture de non-violence résulte d'une détermination à rechercher d'autres modalités de relation que celles du pouvoir, de la domination, de la répression, de l'exploitation, de l'imposition, de la manipulation, de l'humiliation, de l'infantilisation de l'autre par la séduction ou la peur. (Maela Paul, docteur en sciences de l'éducation)

La sanction/punition : de cette posture, découle de facto, de devoir poser notre manière de sanctionner un enfant qui déroge à une règle au sein de la crèche.

- Quelles règles ?
- Quels sens elles ont ?
- Comment les expliquer ?
- Les règles sont-elles les mêmes pour tout le monde ?
- La réponse au non-respect de cette règle est-elle la même ?
- La sanction est éducative, pas la punition.

On abordera forcément la place de la personne qu'est l'enfant au sein du groupe et l'intérêt collectif qui prime dans certaines circonstances.

La relation d'autorité à l'enfant : d'après Roger Mucchielli, psycho-sociologue, l'autorité est un fait de relation. Faire preuve d'autorité, ce n'est pas utiliser son pouvoir (donc ne pas être autoritaire) mais être légitime auprès des enfants pour faire respecter des règles qui servent l'intérêt de tous.

Autrement dit, notre équipe a fait le choix, s'agissant de l'autorité, de construire des règles du vivre ensemble. Ces règles ont du sens et les enfants doivent les respecter. Nous ne sommes pas dans une vision dogmatique qui ferait que les enfants seraient rois au sein de notre crèche, mais bien dans un équilibre entre libertés individuelles et intérêt collectif.

Notre positionnement à ce propos avec les familles :



Nos choix pédagogiques peuvent venir heurter des pratiques parentales. Il nous a fallu faire preuve de pédagogie auprès des familles pour aborder et argumenter les choix éducatifs que nous avons fait au sein de notre établissement.

b) Le projet pédagogique.

- L'accueil

Selon Danielle Rapoport, psychologue, « *accueillir est peut-être parmi les verbes, celui qui éclaire le mieux cette double dimension d'être présent à l'autre : présence physique, présence psychique, étroitement intriquées et pourtant si différentes. L'une peut pallier, consoler l'absence de l'autre..., il n'empêche : l'une sans l'autre marque toujours un vide, et « prendre soin de » marque toujours quelque chose de plus que « soigner ». Mais aussi, plus que tout autre verbe, accueillir est révélateur d'un pan particulièrement actuel de nos pratiques médico-psychosociales, et de leur évolution.* »¹

A la crèche nous sommes donc des accueillants. Accueillant signifie avenant, engageant, accessible...hospitalier.

➤ Les premiers contacts avec les familles,

Souvent, ce sont les premières relations avec les parents qui vont conditionner la suite de l'accueil. Si les parents font le choix d'un mode d'accueil collectif, nous imaginons qu'ils ont réfléchi et que ce n'est pas un choix au hasard. Les familles de notre territoire connaissent les autres possibilités d'accueil grâce à l'existence de deux Relais Assistants Maternels. Nous jugeons nécessaire de désacraliser l'accueil collectif et les professionnelles qui y travaillent comme étant des savantes.

¹ In « accueillir », éd érès, 1001 bébés

Les familles peuvent nous rendre visite à la crèche pour faire une demande d'admission, nous téléphoner ou nous contacter par mail. Nous avons pris la décision que les visites de la structure ne pouvaient se faire que lorsque la famille était définitivement admise au multiaccueil, ce dans le but de ne pas déranger les enfants dont c'est le lieu quotidien de vie.

En Février, nous procédons aux admissions au sein de notre structure en fonction des places disponibles. Suite à cette procédure, nous envoyons un courrier positif ou négatif aux familles et les appelons pour les avertir de cet envoi.

➤ Le rendez-vous de l'inscription,

Ce premier rendez-vous fixera les bases de l'accueil. C'est la directrice de la structure qui accueille la famille pour l'inscription. Nous pensons que l'accueil par la directrice permet de poser un cadre clair sur :

- ◇ Le projet éducatif de la structure,
- ◇ Le règlement de fonctionnement,
- ◇ Les démarches administratives (dossiers, autorisations diverses, le coût etc.),
- ◇ Les souhaits d'accueil des parents,
- ◇ Les conditions des premiers accueils des parents et de l'enfant.

➤ La période de « relais »

Le choix de ce terme est volontaire. Choix qui s'est fait lors d'une séance d'Analyse de Pratique Professionnelle. Nous préférons ce mot à celui d'adaptation.

Finalement, pour ce moment si fragile, nous n'avons pas de « méthode » mais une pratique, celle de faire en sorte que cette période soit :

- ◇ Progressive,
- ◇ Non culpabilisante,
- ◇ Non dépossédante.

Nous devons prendre le relais progressivement, sans brutaliser la mère, le père et bien entendu leur enfant. Finalement, c'est l'équipe qui va s'adapter aux besoins de la nouvelle famille qu'elle accueille. Cette période est strictement nécessaire puisqu'elle permet à l'enfant et aux parents de construire un climat de confiance avec les professionnels, de se sentir bienvenu et accueilli, de permettre à l'enfant de faire connaissance petit à petit avec

les lieux, le personnel et les autres enfants, de favoriser la rencontre avec l'équipe (habitudes de vie de l'enfant, goûts et plaisirs de l'enfant, toutes les questions des parents...)

C'est une relation triangulaire qui s'installe alors. Ce « relais » est prévu sur trois étapes :

1. D'abord, c'est en présence de ses parents que l'enfant va découvrir son nouveau lieu de vie. Il participera à la vie du multiaccueil et prendra ses nouveaux repères. Cette étape durera aussi longtemps que nécessaire. Elle commencera par une visite des lieux, ensuite l'enfant pourra s'installer dans les jeux.
2. Dans un deuxième temps, nous proposerons aux parents des temps de présence de leur enfant sans eux. Cette première fois doit être courte afin au maximum d'éviter les situations anxiogènes. Pour certains enfants, il s'agira peut-être d'une première séparation. En fonction de la réaction de l'enfant, nous adapterons la suite du relais.
3. Plus l'enfant se sentira bien et plus nous allongerons le temps d'accueil jusqu'à ce que l'accueil régulier s'installe.

Ce relais se fera pendant les moments d'activités et de jeux. Une fois que l'enfant se sentira bien dans le jeu et les activités, nous proposons aux parents, d'accueillir leur enfant pendant un repas et plus tard, une sieste.

➤ **Accompagner la fonction parentale,**

Nous constatons malgré tous les éléments déjà mis en place au sein de notre établissement, que la relation avec les parents pouvaient encore être biaisée par des non-dits ou des désaccords éducatifs.

Nos objectifs :

- ✓ Tisser une relation avec les parents qui permette une coéducation la meilleure possible.
- ✓ Rompre l'isolement vécu par certains parents.
- ✓ Permettre aux parents qui travaillent de conjuguer leur vie professionnelle et leur fonction parentale tout à fait librement.
- ✓ Favoriser l'épanouissement de la personne dans sa fonction parentale.
- ✓ Libérer les femmes de l'injonction sociale et morale qui leur est faite d'être des mères et des professionnelles parfaites.



Nos valeurs :

- ✓ Prendre en compte toutes les réalités des familles
- ✓ Etre sur une posture accompagnante et non descendante
- ✓ Ne pas être un professionnel « qui sait », en « ne sachant pas », il privilégie l'intelligence qui naît des échanges, du dialogue avec l'autre, et non des théories en surplomb. Il soutient un questionnement plutôt que l'affirmation. Cette posture de non-savoir suppose de laisser en suspens nos discours professionnels et personnels dominants (ce que nous savons et pensons savoir), se déshabituer de l'idée de comprendre trop vite l'autre, de savoir à sa place ce qu'il conviendrait de choisir, d'énoncer « le » choix qu'il conviendrait de faire.
- ✓ Se positionner de manière objective
- ✓ Ne pas conceptualiser ni normaliser la parentalité

Nos moyens :

- ✓ Mieux préparer les accueils.

Nous avons donc construit une réflexion autour de l'accueil des familles et ce depuis le premier coup de fil ou la première visite des parents.

L'équipe de direction a mis en place un protocole d'accueil qui permet aux familles d'avoir toutes les informations nécessaires pour faire le choix ou pas de l'accueil en crèche pour leurs enfants.

➤ **Les premiers contacts avec les familles,**

Souvent, ce sont les premières relations avec les parents qui vont conditionner la suite de l'accueil. Si les parents font le choix d'un mode d'accueil collectif, nous imaginons qu'ils ont réfléchi et que ce n'est pas un choix au hasard. Les familles de notre territoire connaissent les autres possibilités d'accueil grâce à l'existence de deux Relais Assistants Maternels.

Les familles peuvent nous rendre visite à la crèche pour faire une demande d'admission, nous téléphoner ou nous contacter par mail. Nous avons pris la décision que les visites de la structure ne pouvaient se faire que lorsque la famille était définitivement admise au multiaccueil, ce dans le but de ne pas déranger les enfants dont c'est le lieu quotidien de vie.

➤ **Le rendez-vous de l'inscription,**

Ce premier rendez-vous fixera les bases de l'accueil. C'est la directrice de la structure qui accueille la famille pour l'inscription. Nous pensons que l'accueil par la directrice permet de poser un cadre clair sur :

- ◇ Le projet éducatif de la structure,
- ◇ Le règlement de fonctionnement,
- ◇ Les démarches administratives (dossiers, autorisations diverses, le coût etc.),
- ◇ Les souhaits d'accueil des parents,
- ◇ Les conditions des premiers accueils des parents et de l'enfant.

➤ *Améliorer la période de relais*

Le choix de ce terme est volontaire. Choix qui s'est fait lors d'une séance d'Analyse de Pratique Professionnelle. Nous préférons ce mot à celui d'adaptation.

Finalement, pour ce moment si fragile, nous n'avons pas de « méthode » mais une pratique, celle de faire en sorte que cette période soit :

- ◇ Progressive,
- ◇ Non culpabilisante,
- ◇ Non dépossédante.

Nous devons prendre le relais progressivement, sans brutaliser la mère, le père et bien entendu leur enfant. Finalement, c'est l'équipe qui va s'adapter aux besoins de la nouvelle famille qu'elle accueille. Cette période est strictement nécessaire puisqu'elle permet à l'enfant et aux parents de construire un climat de confiance avec les professionnels, de se sentir bienvenu et accueilli, de permettre à l'enfant de faire connaissance petit à petit avec les lieux, le personnel et les autres enfants, de favoriser la rencontre avec l'équipe (habitudes de vie de l'enfant, goûts et plaisirs de l'enfant, toutes les questions des parents...)

C'est une relation triangulaire qui s'installe alors. Ce « relais » est prévu sur trois étapes :

4. D'abord, c'est en présence de ses parents que l'enfant va découvrir son nouveau lieu de vie. Il participera à la vie du multiaccueil et prendra ses nouveaux repères. Cette étape durera aussi longtemps que nécessaire. Elle commencera par une visite des lieux, ensuite l'enfant pourra s'installer dans les jeux.
5. Secondairement, nous proposerons aux parents des temps de présence de leur enfant sans eux. Cette première fois doit être courte afin au maximum d'éviter les situations anxiogènes. Pour certains enfants, il s'agira peut-être d'une première séparation. En fonction de la réaction de l'enfant, nous adapterons la suite de la passation.
6. Plus l'enfant se sentira bien et plus nous allongerons le temps d'accueil jusqu'à ce que l'accueil régulier s'installe.

➤ *Le rendez-vous post-admission :*

Il nous semble essentiel, au bout de trois mois d'accueil de faire un point en rendez-vous, lors d'un entretien, sur l'accueil de l'enfant. C'est un moyen assez simple pour discuter et échanger dans un cadre formel de l'évolution de l'accueil de l'enfant. Cela permet également de se situer en tant que parent dans la relation à l'équipe et au projet de l'établissement.

Ce rendez-vous a permis une libération de la parole. Les parents nous ont dit avoir apprécié ce moment car réalisé dans un cadre formel et en dehors des transmissions habituelles.

Ce protocole est strictement respecté au sein de notre établissement, nous avons appris à prendre le temps de tisser du lien avec les parents pour une meilleure coéducation. Depuis ce protocole, nous avons observé une meilleure intégration des enfants et un échange plus franc avec les familles.

➤ *La création des « apéro parents »*

Nous avons souhaité créer un espace de parole non protocolaire où les parents pourraient venir parler de leurs enfants et de leur fonction parentale. La convivialité nous semblait être une condition à la création d'un tel espace.

Objectif :

- Permettre aux parents de voir que les questions éducatives sont universelles mais qu'elles sont aussi très diverses, il n'y a pas qu'une seule parentalité.
- Favoriser la prise de parole s'agissant de sa fonction parentale.
- Echanger avec d'autres parents sans jugement et culpabilité.

Modèle d'invitation faite aux familles :

Chers parents,

Suite aux retours des fiches « d'idées » concernant les apéro-parents, nous vous proposons une nouvelle date.

Il se déroulera le xxx au sein de la crèche.

« Apprendre à ne plus porter de couches : une grande évolution dans le développement moteur et psycho affectif de vos enfants.

Quelles sont les étapes ? Comment repérer si votre enfant est prêt ? Comment l'aider et l'accompagner ? »



Après un premier apport théorique, nous vous proposons d'échanger autour de ce sujet qui peut être inquiétant quelques mois avant leur première rentrée scolaire.

Pour ce faire, nous aurons l'aide d'un professionnel de santé qui saura répondre à vos questions et vous donner des conseils.

Il vous sera proposé un apéritif et de quoi grignoter en même temps que nous discuterons...

Nous espérons vous y voir nombreux !



Le retour des parents est très positif. Nous avons constaté après ces apéros, une détente dans les relations avec les familles. La présence d'un intervenant à chaque apéro est un gage de neutralité et d'objectivité. Le fait que ce soit les familles qui choisissent les thématiques permet d'adapter nos interventions au plus près des besoins des parents.

➤ La création des commissions pour les parents

1) Observations et constats :

- Les parents expriment peu ou pas les éléments les préoccupant liés à l'accueil de leurs enfants (sur le développement de leurs enfants oui, mais pas sur l'accueil à proprement parlé).
- Il n'y a pas ou peu de retour sur le fonctionnement de l'établissement.
- Les parents connaissent mal notre projet éducatif.
- Il y a peu d'échanges entre les parents.
- Des parents ne se croisent jamais au sein de l'établissement.

2) Définition des priorités et objectifs :

- Faciliter la parole des parents,
- Permettre aux parents d'avoir une place entière et bien définie au sein de notre établissement,
- Encourager l'expression de leurs opinions,
- Garantir un cadre sécurisant de prise de parole,

3) Conception du projet :

- Election de parents représentants,
- Réalisation d'un conseil de crèche (présence des PR à une réunion par trimestre)
- Création d'une boîte mail réservée aux parents pour communiquer avec les PR
- Mise en œuvre de la commission parents

Objectif de la commission :

Permettre aux parents de notre établissement d'avoir un espace de parole balisé en dehors de la présence des professionnels, qui pourrait parfois être un biais à la communication.

Moyens mis en œuvre :

- Deux réunions par an seront mises en place (une en décembre et une en mai) menée et encadrée par les PR.
- Accompagnement des PR dans la menée de cette réunion
- Clarification des balises.

L'encadrement et les balises de ces commissions :

Ce que nous souhaitons :

- Que les parents soient réellement pris en considération dans leurs préoccupations parentales en dehors du cadre habituel.
- Que les parents puissent exprimer en toute liberté d'éventuelles problématiques qu'ils rencontrent au sein de notre établissement en lien avec l'accueil de leur enfant.
- Que les parents se sentent en sécurité dans l'expression de leur parole.
- Que les parents se rencontrent.
- Que les interventions des parents concernent le projet et uniquement le projet de l'établissement ou l'accueil de leur enfant.

La posture des Parents Représentants dans ces commissions :

- Retranscrire le plus objectivement possible les propos des parents, cela induit que cette parole ne doit ni être jugée ni interprétée,
- Les PR ne pourront pas donner leur avis, ils devront rester neutres et objectifs,
- Les PR ne doivent pas reformuler les propos des parents,
- **Les PR doivent être garants des propos tenus qui ne doivent en aucun cas traités des membres de l'équipe.**
- Les PR doivent être garants de la sécurité des parents accueillis,
- Chaque PR doit avoir sa place, il n'y a pas de meneur,
- Des notes doivent être prises afin de faire un compte rendu de la réunion qui sera transmis à l'équipe.

➤ ACCOMPAGNER LE QUOTIDIEN DES ENFANTS

➤ Le doudou,

D'après W.Winnicott, psychanalyste, l'espace transitionnel est une zone intermédiaire entre la subjectivité et l'objectivité. C'est ce qui permet de « maintenir, à la fois séparés et reliés l'un à l'autre, réalité intérieure et réalité extérieure ».

Autrement dit, le doudou où tout objet faisant fois de doudou (le pouce dans la bouche, les cheveux tournés avec les doigts...) a une fonction symbolique d'union avec les parents. Cette étape s'établit entre 4 et 12 mois et persiste plus tard dans l'enfance, en particulier lorsque l'enfant ressent une angoisse de séparation.

Dans ces circonstances, le processus régressif amène l'enfant à désinvestir temporairement les objets extérieurs pour effectuer un repli narcissique, et alors il retrouve l'objet transitionnel délaissé. Le coin de couverture ou tout objet transitionnel est le symbole d'un quelconque objet partiel. En fait, il symbolise tout le maternage.

Par conséquent, il est primordial que l'enfant puisse disposer de son doudou pendant la période de relais mais aussi pendant toute la durée de son accueil. Les doudous seront à disposition et c'est l'enfant qui décide quand il en a besoin et quand il le délaïse.

➤ L'accueil du matin,

Les parents peuvent entrer dans la crèche. Nous avons fait ce choix parce que nous pensons que nous n'avons pas le droit d'interdire l'accès au lieu de vie de leurs enfants. L'accueil se fait donc au sein du lieu de vie des enfants. Nous prenons le temps de dire bonjour à l'enfant et recueillons les informations de la veille au soir et de la nuit passée.

L'accueil du matin conditionne la séparation qui suit. Un professionnel se rendra complètement disponible pour permettre au parent d'exprimer, échanger et communiquer l'état de bien être ou non de son enfant. Cet accueil rassure l'enfant et crée un espace transitionnel.

➤ L'aménagement de l'accueil : le couloir des photos et le vestiaire.

Nous avons souhaité créer un environnement accueillant, coloré et agréable lorsque les familles arrivent au sein de notre établissement. Dans le couloir, chaque enfant aura sa photo accroché sur le mur. Cela renforce le souci de l'accueil individuel dans le collectif au sein de notre structure. Chaque enfant aura un casier où il pourra ranger ses affaires. Le nom de l'enfant sera inscrit sur ce casier.

➤ L'accueil du soir

Les professionnels et les parents doivent prendre le temps de se parler le soir lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants. Il est nécessaire de prendre le temps de se retrouver. L'équipe dispose d'un cahier de transmissions où tout le déroulement de la journée est notifié et peut donc être retranscrits aux parents. A nouveau, la relation triangulaire est importante parce qu'elle recrée un espace transitionnel, facilitant le passage de la crèche à la maison. Il faut du temps à l'enfant pour se projeter vers le retour à la maison. Ce départ se conclue par un échange et une transmission au sujet de ce qu'il a vécu au sein de la structure : les jeux avec les copains, les temps de fatigue et de repos, les repas, les activités, les observations que nous aurons pu faire de l'enfant...

- L'éveil

Objectif : L'équipe doit permettre aux enfants de satisfaire ses besoins d'agir, de se mouvoir et de créer. La structure doit susciter à l'enfant son envie de faire et d'agir.

Les conditions : notre multiaccueil est un lieu de vie où les enfants de tous les âges se rencontrent et vivent ensemble. Il n'y a pas de sections différenciées selon les âges des enfants. Néanmoins, nous distinguons trois espaces: un espace clos pour les bébés qui ont besoin d'être contenus et protégés des grands, un espace centrale qui évolue dans la journée qui s'adresse plus aux « moyens » et « aux grands ».

➤ L'aménagement de l'espace

C'est l'aménagement qui permet aux enfants d'exercer leurs potentialités et de faire de nombreuses expériences sur le plan sensoriel et moteur.

L'aménagement proposé n'est pas figé. Il se doit d'être en constante évolution selon les besoins observés des familles, des enfants et de l'équipe. Le rôle de l'équipe éducative est d'aménager le cadre pour que chaque enfant puisse se développer et que 20 enfants en bénéficient ensemble, à un âge où ils ne savent pas encore gérer les relations sociales.

Une observation assidue des enfants évoluant dans la salle, permettra à l'équipe de constater les espaces les plus investis, ceux qui le sont moins, les déplacements des enfants, s'ils courent, s'ils se disputent beaucoup les jouets, s'il y a trop de « bazar », etc. Ces observations nous permettent de réadapter nos aménagements.

Les jeux d'imitation : à leurs âges, les enfants doivent reproduire leur vie quotidienne. C'est la fonction symbolique du jeu. C'est pourquoi nous installons une petite dinette, des poupées avec biberons, table à langer, une poussette et un lit, une petite ferme avec des animaux, les petites voitures et des plus gros véhicules.

Les jeux de manipulation : les enfants auront toujours à disposition des jeux de manipulation comme des puzzles, des clipos, des légos etc. Ces jeux répondent aux besoins des enfants de construction/déconstruction qui leur permettent de tester la permanence de l'objet et sa répétition. Nous leur proposons régulièrement des contenants avec des pâtes, du riz, de la semoule afin de répondre à leurs besoin de vider, remplir, etc.

Les livres : notre objectif vis-à-vis de cet aménagement est que les enfants vivent un moment de plaisir. C'est un coin qui est toujours à disposition des enfants et ils peuvent nous solliciter pour raconter des histoires. Nous avons fait le choix de livres qui peuvent rester à disposition et d'autres que nous rangeons. Les livres sont des supports intéressants pour stimuler l'imaginaire des enfants au même titre que les autres espaces de jeux.

L'enfant passe par différentes étapes de découverte du livre : d'abord, il passe par une étape de manipulation où l'enfant découvre l'objet en tant que tel, il met à la bouche, tourne l'objet dans tous les sens, l'ouvre, le referme etc. Ensuite, utilisant sa motricité plus fine va réussir à tourner les pages et découvrir les couleurs et les mots. Progressivement, il sera attentif à l'histoire, aux personnages. Il pourra aussi se raconter des histoires seul.

Le coin livre n'est pas forcément un espace calme, il peut se passer des moments angoissants comme des histoires de loups, de sorcières... Les enfants ont la possibilité de sortir les livres de ce coin et de les manipuler dans d'autres espaces d'aménagement.

Un petit coin pour bouger : à cet âge, les enfants ont besoin d'expériences motrices multiples. C'est pour cette raison que nous aménageons toujours un lieu où les enfants peuvent grimper, glisser, sauter et ce en toute sécurité. Nous avons des escaliers et un toboggan, aménagés en permanence. Et régulièrement, nous proposons des espaces avec des cubes, un tunnel, un pont. Nous mettons également régulièrement à disposition des enfants des petites motos.

Un espace pour les bébés

Nous aménageons un coin sécurisé pour les bébés de manière à ce qu'ils puissent faire leurs expériences motrices et sensorielles protégés de l'activité des plus grands. Les bébés ont à disposition des hochets, des petits jouets adaptés, des doudous. Lorsque les grands sont en activité, au repas ou à la sieste, nous proposons aux plus petits de s'installer dans la pièce de vie afin qu'ils puissent faire d'autres expériences (bouger sur un sol plus dur, jouer avec d'autres jeux, observer leur lieu de vie sous un autre angle). Lorsque le bébé a acquis seul la station assise, nous lui proposons de s'installer en dehors du parc plus régulièrement afin que progressivement, au moment du quatre pattes, ils puissent définitivement se détacher de cet espace contenant.

Nous nous inspirons du travail d'Emmi Pikler. Nous ne stimulerons pas les enfants dans son développement moteur, nous pensons que les bébés sont les propres acteurs du développement de leurs compétences motrices. Emmi Pikler estimait que, l'enfant qui suit son rythme et fait ses propres expériences, est capable de mieux apprendre à s'asseoir, se mettre debout, marcher, jouer, parler, réfléchir, etc. que celui que l'on incite à atteindre les différents stades de développement que les adultes estiment correspondre à son âge. Emmi Pikler a montré que le développement moteur est programmé, se déroule spontanément, dans un ordre donné. Il est inutile d'apprendre au bébé à se retourner, à ramper, se tenir debout, marcher, toucher, saisir, lâcher un objet, etc. Tout cela le bébé est capable de le faire, de lui-même.

« L'exercice de chaque pas prépare, sert de fondement au suivant. Il importe de ne pas le contrarier en faisant intrusion, en exposant par exemple le bébé à des postures qu'il n'a pas encore découvertes et qu'il n'est pas encore prêt à adopter, lui enlevant la joie de découvrir par lui-même et la confiance en ses propres capacités. »

« Le nourrisson sera toujours posé sur le dos tant qu'il ne sait pas, de lui-même, se tourner sur le ventre. Cette position sur le dos est celle qui permet le plus de détente (absence de tension pour soutenir sa tête) et le plus de possibilités d'activités propres à cet âge (tourner sa tête, mouvoir ses jambes, ses pieds, ses bras et ses mains, bouger son tronc). Un enfant ne sera jamais mis dans une position qu'il ne sait déjà prendre de lui-même (on ne le mettra pas assis, ni debout avant qu'il ne le fasse de lui-même), on ne lui apprend pas à acquérir ces postures : il les découvre de lui-même, à partir de sa maturation neurologique et au gré de ses intérêts et de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement. L'enfant essaie de nouveaux exercices, non pas poussé par un adulte qui attendrait de lui performances et précocité, mais parce qu'il se sent prêt à explorer une nouvelle possibilité, il en a envie et s'en perçoit capable. » Miriam RASSE, « Vers Education Nouvelles » 406».

➤ **Les activités proposées aux enfants.**

Les volontés pédagogiques : Tout temps de l'enfant, en terme de jeux et d'activité, doit être choisi par lui. En effet, nous partons du principe qu'il n'y pas de temps libre aux frimousses. A partir du moment où c'est l'enfant qui fait le choix d'entrer ou pas dans une activité (que ce soit du jeu spontané ou une activité proposée), il est évident qu'alors que tout est temps libre. Nous n'imposons jamais une activité à un enfant. Si un enfant fait le choix de participer à l'activité proposée, il y participe comme bon lui semble. Il peut venir, repartir et revenir par la suite. Les enfants ne sont pas contraints de réaliser l'activité du début à la fin. Il est important également d'être à l'écoute des demandes des jeunes enfants. En effet, il arrive qu'ils demandent de faire telle ou telle activité, si les conditions à sa réalisation sont réunies, nous répondront à cette envie favorablement.

L'enfant de moins de trois ans a un grand besoin d'expériences sensorielles, il a besoin de tâtonner, patouiller, mettre à la bouche, mélanger etc. Pour répondre à ce besoin, nous proposons souvent de la peinture, de l'argile, des manipulations de matière tel le riz, la semoule, les pâtes. Nous proposons également des activités autour de l'alimentation. Nous faisons également des petites activités manuelles et de bricolage. Ces activités devront être accessibles, faciles et n'entravant pas la motricité libre ni la créativité. Nous ne cherchons pas une production ni le « beau ». Nous avons créé un planning de ces activités qui reste interne à notre équipe. Il nous permet de nous organiser et anticiper les besoins des enfants.

Les intervenants extérieurs : nous avons également le souhait d'organiser avec des partenaires extérieurs des moments pour les enfants dans des domaines où l'équipe n'est pas forcément formée. Dans le courant de l'année, nous organisons avec des associations des matinées où un intervenant vient faire vivre un moment particulier aux enfants (la musique, le cirque, le tapis lecture...) Ce projet est réalisé dans les intentions éducatives de notre projet et fait l'objet d'une réflexion particulière.

Les chants et les comptines : tout au long de la journée, selon l'envie de chacun, nous pouvons proposer aux enfants de chanter, danser avec de la musique, de partager des petites comptines. Nous pouvons chanter dans le cadre de la vie quotidienne ou spontanément lorsque nous en ressentons l'envie. Un enfant qui joue dans son coin et qui semble ne pas écouter la chanson peut au contraire être très attentif. Nous utilisons souvent les chants et les comptines comme des moyens pour détendre le groupe aux moments clé de la journée comme avant le repas ou la sieste, cette activité peut être utilisée comme un rituel aux instants importants de la journée ;

- **Les soins et l'hygiène.**

Nous sommes attentives au respect des corps des enfants, à leur santé et aux soins de confort. Emmi Pikler a beaucoup travaillé sur la notion de maternage qui induit une relation exclusive lors des changes et des soins d'hygiène.

Le soin doit être humain, contenant, rassurant et aimant. Quand un adulte prend soin de l'enfant, sa psyché prend vie et l'enfant pense. C'est la raison pour laquelle nous faisons attention à ce que les enfants soient propres (pas dans un but hygiéniste mais dans l'intérêt de l'enfant).

L'enfant aura sa couche changée régulièrement, sera débarbouillé si besoin, ne sera pas laissé avec le nez qui coule, aura les cheveux coiffés si besoin, aura ses vêtements changés, recevra ses traitements médicaux s'il est malade.

La verbalisation : aucun acte de la vie quotidienne ne sera fait sans le consentement de l'enfant ou sans explication de sa nécessité. Chaque geste posé sur le corps de l'enfant sera verbalisé, expliqué :

- Lorsqu'on prend un enfant dans nos bras : « je te prends dans les bras parce que... »
- Lorsqu'on pose un enfant au sol : « je te pose parce que... ». L'enfant sera posé face à l'adulte et non face au monde, on lui proposera des jeux...
- Lorsqu'on mouche un enfant, qu'on lui lave la bouche, qu'on lui prend la température etc. : toujours face à lui en expliquant ce qu'on va faire, en essayant toujours de le faire participer au geste.

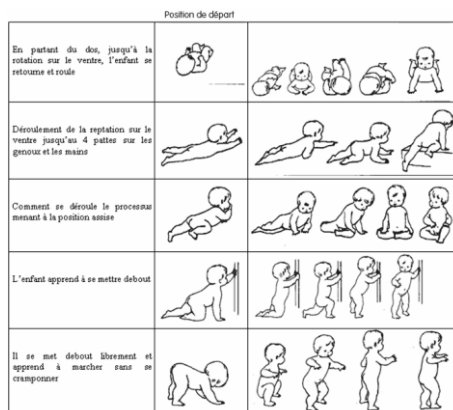
Changer une couche : c'est un geste régulier et important dans le cadre de l'accueil d'enfants de moins de 36 mois. Cet acte n'est pas anodin puisqu'il aborde la nudité de l'enfant. C'est pourquoi, encore plus que les autres actes du quotidien, le change doit être fait de manière respectueuse et attentionnée et non d'une manière mécanique et irréfléchie.

Si un adulte repère qu'un enfant doit être changé, il notifiera son intention à celui-ci. L'enfant peut d'ailleurs demandé à être changé. L'adulte et l'enfant se retrouve dans une relation duelle permettant son exclusivité. Les autres adultes feront attention à ne pas gêner. L'adulte mettra des mots sur chacun de ses gestes.

L'acquisition de la « propreté » : il est important de respecter les souhaits éducatifs des parents et donc d'être cohérents vis-à-vis de l'enfant. Cependant, si nous repérons que l'enfant n'est pas prêt, nous pourrions échanger avec ses parents et leur donner des conseils qui permettront à l'enfant d'approcher cette acquisition paisiblement. Nous pouvons repérer de manière très simple la maturation sphinctérienne : l'enfant doit savoir monter et descendre les escaliers sans se tenir. Néanmoins, la maturité physique ne fait pas la maturité psychologique. L'enfant doit se sentir prêt pour devenir propre.

➤ *La question du change debout,*

Suite à la formation suivie en 2015 sur la pédagogie piklerienne, nous avons souhaité appliquer un élément que nous jugions très important.



Si nous nous basons sur le développement moteur présenté par Myriam David, nous devons partir du fait qu'il est essentiel de respecter le développement de l'enfant. De ce fait, c'est lui permettre d'être libre au niveau moteur.

Nous avons donc appliqué ce principe dans les aménagements des espaces (intérieurs et extérieurs) qui permettent aux enfants d'exploiter tout leur potentiel, nous avons (cf ci-dessus) adapté un espace pour les bébés afin de libérer leur corps de toutes contraintes (pas de transats, des sols confortables mais pas mous...etc.).

Il nous a semblé logique de respecter ce principe aussi dans les changes. Prendre soin, c'est être dans la relation. A partir du moment où un enfant sera à l'aise avec la marche, il sera changé debout.

Objectif :

- Rétablir une relation plus privilégiée avec l'enfant,
- Permettre à l'enfant d'avoir une motricité libre,
- Faire que l'enfant soit acteur du soin,
- Favoriser l'autonomie.



- **Les repas.**

Nous disposons au sein des frimousses d'une salle à manger. Des tables et des chaises hautes y sont aménagées.

Pour les nourrissons : les biberons de lait maternel ou lait infantile seront donnés à la demande. Nous suivons les conseils des parents sur le dosage de lait. Les bébés seront nourris paisiblement dans un fauteuil réservé à cet effet.

Les enfants sont laissés libres de manipuler biberon, cuillère, verre quand ils le souhaitent, aidés au minimum par l'équipe, encore une fois en fonction du rythme d'évolution de chaque enfant, et jamais au-delà de ses capacités. Nous conseillerons aux enfants de manger avec leurs couverts surtout à partir de 18 mois, les enfants grandissent et doivent s'adapter aux règles de vie de notre société.

Les enfants mangeront à leur faim, s'ils réclament encore (bébés ou grands), nous leur proposerons encore de la nourriture jusqu'à leur satiété.

Pour le confort des enfants, nous aménageons deux tables. L'adulte doit rester assis à table. Il peut manger avec le groupe. Un chariot de service sera installé au milieu des deux tables pour faciliter le calme et la contenance au repas.

Un enfant ne veut pas manger : nous ne forcerons jamais un enfant à manger. Il est d'abord important d'en discuter avec les parents afin, dans un premier temps, de comprendre la situation et de l'analyser. Il peut simplement s'agir d'un refus temporaire.

- **Le rythme, les siestes, le repos.**

L'enfant doit vivre son temps à la crèche à son rythme. Nous devons être très vigilants à respecter leur rythme propre. Le rythme de l'enfant oscille entre l'activité et le repos. La considération de ce rythme permet aux enfants de mieux investir l'espace de jeux et leurs activités. Un enfant fatigué ne peut pas investir correctement son environnement.

Chaque enfant aura donc la possibilité de faire la sieste quand il en ressent le besoin et ce à n'importe quel moment de la journée.

D'un point de vue général, les enfants de moins de 18 mois font une sieste le matin et l'après-midi. Les enfants de plus de 18 mois dorment après le repas. Ce constat n'est pas immuable et peut-être variable. La durée de ces siestes varie en fonction des enfants, il sera demandé aux parents de bien nous communiquer leur rythme individuel. Nous ne réveillerons jamais un enfant qui dort.

Les rituels d'endormissement : il est également indispensable que les parents nous guident sur les petites habitudes de leur enfant au moment de l'endormissement. Ces rituels seront reproduits au sein de la structure afin que l'enfant se sente en sécurité affective. L'enfant utilise-t-il son doudou ? Ecoute-il de la musique ? A-t-il une tétine ? Se frotte-t-il les yeux ? S'énerve-t-il ? Etc.

Lorsque nous remarquons qu'un enfant montre des signes de fatigue, nous lui proposons de se reposer. Les enfants accueillis en régulier ont leur lit toujours au même endroit, avec leurs affaires (doudou, douillette personnelle...). Les enfants en occasionnel, dans la mesure du possible, dormiront également toujours dans le même lit. Mais la contrainte du multiaccueil nous oblige quelquefois à modifier l'aménagement des chambres.

Le rythme du groupe : nous devons également faire attention au rythme du groupe, aux étapes clés de la journée.

Nous créons des rituels dans la journée afin que le groupe puisse se repérer dans le temps. Nous pensons que les principaux repères pour un enfant sont d'abord les personnes qui s'occupent de lui, le quotidien (repas, sieste, etc) et l'aménagement de l'espace. Cependant, se retrouver en groupe pour chanter, raconter des histoires ... permet de créer des moments conviviaux avant certaines étapes clé de la journée :

- ° L'activité du matin,
- ° Avant le repas,
- ° Avant la sieste.

c) Le travail d'équipe.

- Des professionnelles formées et responsables.

L'équipe est constituée de professionnelles formées à l'accueil de la petite enfance. :

- ° Educatrice de Jeunes Enfants,
- ° Auxiliaire de puériculture
- ° CAP Petite Enfance.

➤ Les séances d'Analyse de Pratiques Professionnelles

Toutes les huit semaines, l'équipe se réunit autour d'un psychologue pour aborder des thématiques qui préoccupent l'équipe. Les derniers thèmes abordés :

- ° L'évolution de la fonction parentale.
- ° La morsure chez le jeune enfant
- ° Le développement psycho affectif de l'enfant

Au fur et à mesure de situations que nous rencontrons dans notre structure, nous étayons nos analyses par des temps de formation apporté par le psychologue.

- Chaque professionnelle a une place définie, les rôles ne sont pas flous.

Nous tenons à ce que chaque professionnelle sache ce qu'elle à faire et comment elle doit le faire. La hiérarchie est respectée, une personne seule ne peut pas prendre une décision sans en faire part d'abord à la direction en ensuite en équipe. Nous ne fonctionnons pas au hasard des besoins dans notre multiaccueil. Nous avons créé des tableaux de référence où chaque professionnelle connaît à l'avance le rôle qu'elle doit tenir :

SEMAINE 1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CELINE	GR	ACTIVITE /GR	BB	BB	GR
LUCIE	GR	BB	ACTIVITE /GR	BB	CUISINE
MARION V	ACTIVITE /GR	BB	GR	CUISINE BB	GR
ANNABELLE	CUISINE / BB	CUISINE / BB	GR	ACTIVITE /GR	BB
MAGALI	BB	GR	CUISINE BB	GR	BB
MARION	BB	GR	BB	GR	ACTIVITE / GR

C'est l'exemple d'une organisation type de notre travail. Cette organisation est pensée en fonction de nos postes (matin/journée/soir) et permet une structuration de notre travail.

- Les prochains éléments de travail :

- Création d'outils d'évaluation (grilles d'évaluation/projet).
- Faire de notre crèche un lieu de ressources pédagogiques (bibliothèque ressource, collaboration avec l'IFEN et l'IRTS)
- Un projet de développement autour de l'écologie.

3) La crèche doit s'inscrire dans une globalité territoriale.

a) Les relations avec les institutions

Plusieurs partenaires institutionnels sont incontournables dans notre travail :

- La CAF : respect de la Prestation de Service Unique
- Le Conseil Général
 - La PMI (relation au médecin de PMI, inspection régulière de la crèche, collaboration étroite avec la puéricultrice)
 - Le service d'accompagnement des familles : assistant social, puéricultrice, travailleuses familiales.
 - L'ASE.
- La Communauté de Communes des vallées de l'orne et de l'Odon

- Relation étroite avec les élus locaux : transparence dans le fonctionnement de la structure.
- Des réunions régulières,
- Un état des lieux fréquent.

b) Des relations partenariales

Objectif : ancrer la crèche dans un tissu territorial

- La crèche d'Evrecy : un travail en commun, élaboration de projet, collaboration étroite.
- Les RAM : continuité des services, projets communs.
- Les écoles : élaboration de projets passerelles pour les enfants entrant à l'école, collaboration avec l'équipe enseignante.
- Le CLSH : projet passerelle pour les enfants qui utiliseront les services de la garderie périscolaire.
- Les services municipaux et intercommunaux (école de musique, les associations du territoire)

➤ Les partenariats

➤ Le CHRS

Nous avons continué en 2016 d'accueillir des enfants dont les parents vivent temporairement au CHRS de Gavrus. Nous avons souhaité une rencontre entre nos deux équipes afin d'avoir une démarche partenariale plus construite.

➤ Le CLSH

En juin 2016, les enfants de la crèche habitant sur les trois villages ont profité d'un temps d'accueil à la garderie périscolaire et au Centre de Loisirs pour s'habituer doucement à leur futur nouvel environnement.

➤ Le stade nautique de Caen

Depuis peu, nous organisons des rencontres avec les familles et leurs enfants au stade nautique de Caen. Ces rencontres sont l'occasion d'être dans une relation avec les familles centrées autour du plaisir.



✓ L'association Matulu

Suite à la rencontre avec cette association lors du forum parentalité 2016, nous avons décidé avec sa coordinatrice, de construire un projet autour du livre. L'association Matulu est une association d'éducation populaire itinérante de médiation culturelle par le livre jeunesse.

Leurs objectifs :

- Lutter en faveur des droits au respect des enfants en apportant le livre comme support de médiation.
- Lutter contre l'illettrisme et les exclusions. Créer ou recréer du lien entre les adultes et les enfants.
- Apporter le livre le plus tôt possible dans les familles en se rapprochant des publics éloignés par des multiples actions.

L'activité de cette association s'inscrit pleinement dans notre projet.



CONCLUSION

Ce projet n'est pas terminé. Nous souhaitons qu'il soit en perpétuelle évolution. Il est pour notre équipe un outil de travail, d'analyse et de réflexion. Il n'est pas un idéal que nous voulons atteindre mais une réalité de pratiques au sein de notre multiaccueil. Nous avons ouvert en septembre 2014 et nous nous donnons jusqu'à fin 2019 pour le retravailler et le préciser, notamment toute la partie sur le travail de partenariat qui reste à construire.

Nous aimerions travailler plus précisément sur :

- Le sens de l'activité pour les jeunes enfants,
- L'ouverture de la crèche aux parents des enfants (comment ? jusqu'où ? etc.)
- Le travail avec les partenaires,
- Un approfondissement sur les savoir-être des professionnelles,
- Des formations régulières pour l'équipe.